

ARAB Abdelhamid,
*Manuscrits et bibliothèques musulmanes
en Algérie.*

Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux,
2006, 157 p.
ISBN : 978-2911220153

Deuxième de la collection « Kitāb Tabulæ », cet ouvrage est produit par Arab Abdelhamid, maître de conférences au département de bibliothéconomie de la faculté des Sciences humaines et sociales d'Alger. Préfacé succinctement par Michel Dolinski, président du Centre de conservation du livre d'Arles, il traite des manuscrits algériens, de leur histoire, de leur constitution et de leurs bibliothèques. Sans introduction ni conclusion, il se présente de la façon suivante : chapitre 1 : « Manuscrits algériens » (p. 13-37), chapitre 2 : « Bibliothèques de mosquée » (p. 39-61), chapitre 3 : « Bibliothèques de zaouïa » (p. 63-78), chapitre 4 : « Bibliothèques des particuliers » (p. 79-98). Des notes sont regroupées à la fin du livre (p. 99-136) et suivies d'une bibliographie (p. 137-154) et d'un lexique sommaire (p. 155-157).

Le livre s'ouvre donc abruptement sur un chapitre rappelant l'histoire mouvementée des collections algériennes au XIX^e siècle, ainsi que l'incidence de la colonisation sur le destin exceptionnel de ces manuscrits. Il décrit le rôle joué par un certain nombre d'hommes, dévoués à la science et à ses supports, hommes qui se sont illustrés dans la collecte et la conservation des manuscrits algériens. C'est le cas de Louis-Adrien Berbrugger, René Basset, Edmond Fagnan, Mohamed Ben Cheneb et bien d'autres. Le premier, chartiste de formation et passionné de manuscrits, semble être à l'origine du noyau conservé à la bibliothèque d'Alger qui fut fondée dès 1836 par une mission muséale. Ces manuscrits sont, selon l'auteur, soit une production locale, soit de provenance étrangère, notamment andalouse, marocaine, égyptienne et turque. Sur ce point, on aurait aimé voir l'auteur s'interroger sur l'apport réel de chacune des deux productions, pour mesurer, ne serait-ce qu'approximativement, le dynamisme du manuscrit algérien dans la société de l'époque.

Les bibliothèques de mosquée et de zawiya, lieux abritant traditionnellement des manuscrits, sont abordées dans les deuxième et troisième chapitres. Entre démolitions et transformations, ces lieux ont beaucoup souffert après l'invasion coloniale. Leurs collections ont été dispersées et parfois perdues. Certaines mosquées appartenant au domaine de l'État semblent avoir bénéficié de subventions leur permettant d'acquérir des livres arabes imprimés et manuscrits. Les autres semblent avoir été livrées à un destin chaotique. En 1872, on a inventorié 866 volumes

manuscrits dans cinq bibliothèques de mosquée du département d'Alger : celles de la Grande mosquée, et des mosquées de la Pêcherie (anciennement *al-ġami' al-ġadid*), de Sidi Ramadan, de Sidi Abderrahmane et de Média. À cette date, la bibliothèque de la Pêcherie contenait 555 volumes manuscrits acquis grâce aux anciens dons des deys d'Alger et surtout au transfert des fonds de la mosquée de Ali Pitchin et de Hassan Pacha. En revanche la bibliothèque de la Grande mosquée avait perdu pratiquement deux tiers de ce qu'elle semblait détenir en 1830. D'autres inventaires ont été réalisés en 1907 et 1911 sous l'ordre du gouverneur général de l'Algérie. En 1909, on assiste à la parution du *Catalogue* de la Grande mosquée d'Alger⁽¹⁾.

Les zawiyas furent aussi des lieux d'études, d'enseignement et de formation. Certaines de leurs bibliothèques ont livré des collections de belle facture. C'est le cas de la zawiya d'El-Hamel édifiée vers 1862 et celle de Tolga fondée en 1891. La première comptait 99 volumes en 1896, selon l'inventaire de René Basset. La seconde possédait une collection originale composée de manuscrits et d'imprimés, portant sur des sujets aussi divers que le Coran, la théologie, la numismatique, la musique, le cinéma, le théâtre, l'urbanisme, etc. ; certains traités sont en turc, en persan, en anglais, en français ou en latin. Il y existait en 1938 6 manuscrits enluminés. La bibliothèque de la zawiya de Kénéza à Béchar comptait 288 volumes manuscrits en 1950.

Quant aux bibliothèques de particuliers, elles n'ont pas échappé aux conséquences de la colonisation. Leur nombre exact reste inconnu. Si à Alger, on ne signale aucune bibliothèque privée importante, on en dénombre un certain nombre à Constantine, Oran, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel-Abbès, en Kabylie, au Mzab, à Ouargla et dans la région de Touat et Gourara, où un inventaire a été réalisé par « l'association des études et des recherches historiques » qui signale 12 000 volumes environ. Certaines de ces collections ont été versées à la Bibliothèque nationale d'Algérie qui comptait 3 664 volumes en 1997. Signalons que le fonds de l'arabisant Georges Delphane a été offert par sa nièce à l'Ambassade d'Algérie à Paris, qu'il a été ensuite transféré à la BNA, inaugurée en 1996.

Parmi les collections de particuliers les plus importantes, il y a celle de Naim Nouaimi, celle de Si Hammouda El-Feggoun qui comptait environ 4 000 volumes en 1845, mais seulement quelque 200 volumes en 1889. Elle fut vendue à vil prix en 1892. La bibliothèque de Cheik Bachtarzi renfermait

(1) Ben Cheneb, Mohamed, *Catalogue des manuscrits arabes conservés dans les principales bibliothèques algériennes : Grande mosquée d'Alger*, Alger, A. Jourdan, 1909, 111 p.

environ 500 volumes en 1845, mais il n'en restait que 121 en 1854 ⁽²⁾. L'auteur mentionne à Oran la collection du Cheik al-Mouhadjir, à Tlemcen, celle du *qāḍī* Chouayb al-Maasoum, en Kabylie, la bibliothèque du cheik al-Haddad, qui fut confisquée lors de l'insurrection de 1856-1857, et celle du *ṣayḥ* Lmuhub Oulahbib (m. après 1881), sortie de l'ombre dans les années 1990 grâce au dévouement d'une association locale. Si le catalogage des collections publiques n'est pas encore achevé, celui des collections privées, quant à lui, n'a pas encore commencé.

Saluons, enfin, le mérite de l'auteur qui s'est déplacé au Centre des archives d'Outre-mer et a su profiter des séries H et U, notamment des dossiers 16 H 76, 22 H 14 et 2 U 18. Cependant, il nous pardonnera de lui reprocher le manque de définition de l'objet de son travail et de l'approche adoptée. On ne sait pas s'il se propose de faire l'histoire globale des collections algériennes, puisqu'il évoque aussi la bibliothèque de Juba II et celle de saint Augustin, ou bien s'il se limite à la période coloniale ou post-coloniale. On ne sait pas non plus quelle problématique précise il veut poser et développer. Aucune question n'est formulée tout au long des 85 pages du texte dont l'écriture demeure totalement linéaire. La quantification des collections n'est pas toujours précise. Tantôt elle est donnée en terme de volumes, tantôt en terme de manuscrits ou de titres. En somme, l'histoire des fonds de manuscrits algériens reste entièrement à faire ou à refaire. Ce travail n'est pas une enquête de terrain non plus, mais, malgré ses nombreuses imperfections ⁽³⁾, il est le bienvenu dans un domaine qui, jusqu'à présent, n'a pas suscité un grand intérêt chez les chercheurs.

Mustapha Jaouhari
Université Bordeaux 3

(2) Cette date doit remplacer celle de 1954 donnée par inadvertance sans doute dans les p. 86, 130 et 147.

(3) Par exemple, l'ordre alphabétique de la bibliographie est erroné; p. 140, « BEN EL-HADJ » est à classer après « BAROLI » (p. 138). Certaines références sont mentionnées en notes, mais ne figurent pas dans la bibliographie. C'est le cas de: *Guide du service des manuscrits de la bibliothèque nationale d'Algérie*, (p. 90); Said Bouterfa, *Situation des bibliothèques et état des manuscrits dans la région du Touat au Moyen Âge*, (p. 136); Ahmed Djaafri, « Al-Makhtoutat wa al wathaik al-Tarikhiya Bi Mantikat Touat » (sic), in *Journée d'études sur la conservation des documents*, (p. 136). Deux anomalies: p. 88, l. 34, « Lahcene Boulahbal », mais p. 109, l. 35, « El-Hocine Boulahbal »; p. 129, l. 38, « Hallal Nadji », mais p. 150, l. 3, « Nadji Hilal ». Quelques coquilles regrettables: p. 40, l. 14, « F. Devoulx » pour « A. Devoulx »; p. 86, l. 3, p. 30, l. 17 et p. 147, l. 34, « 1954 » pour « 1854 »; p. 89, l. 32, « Maâsoun » pour « Maâsoun »; p. 104, l. 25, « Fagan » pour « Fagnan »; p. 109, l. 37, « 1902 » pour « 1952 »; p. 134, l. 9, « sabadites », et p. 134, l. 14, « abidites » pour « abadites »; p. 143, l. 28, « Ain Mahdi » pour « Ain Madhi ».